

Direction générale des services

Frank STEYAERT

Email : fsteyaert@paysdegexagglo.fr

N/Réf. : DP/FS/NR/SR/281358

Mesdames et Messieurs
les membres du Conseil communautaire

Gex, le 15 février 2023

Objet : Invitation Conseil communautaire

Mesdames, Messieurs,

Je vous prie de bien vouloir trouver, ci-après, l'ordre du jour de la séance du Conseil communautaire fixée le :

Mercredi 22 février 2023 à 19h00
Bâtiment Grange - Salle du Conseil

Ordre du jour :

1 - Approbation du procès-verbal du Conseil communautaire du 25 janvier 2023.

RESSOURCES HUMAINES

2 - Délibération instaurant le " forfait mobilités durables " au profit des agents de la Communauté d'agglomération du Pays de Gex.

FINANCES

3 - Débat d'Orientation Budgétaire - DOB 2023.

4 - Budget principal 2023 - attributions de compensation provisoires 2023.

ENVIRONNEMENT

5 - Prise de participation de la SEM LEA au sein de la société AGRILEA.

6 - Prise de participation de la SEM LEA au sein de la société Pont d'Ain Energies.

7 - Charte Forestière des Montagnes de l'Ain - Convention de partenariat animation 2023 /2026.

8 - Approbation de l'avenant n°01 à l'accord-cadre de prestations de services pour des opérations de curage de canalisations, d'entretien d'ouvrages spéciaux, de transfert et d'élimination de déchets et d'interventions d'urgence pour désobstructions sur réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales.

AMENAGEMENT DE L'ESPACE

9 - Convention de Projet Urbain Partenarial " lieu-dit "Belleferme" - commune de Cessy" entre la Communauté d'agglomération du Pays de Gex et ALLIADE HABITAT.

10 - Convention de projet urbain partenarial "Avenue du Salève - commune de Divonne-les-Bains" entre la Communauté d'agglomération du Pays de Gex et la SCCV LP PROMOTION NOE.

MAITRISE D'OUVRAGE

11 - Pôle de l'entrepreneuriat : Convention d'indemnisation de l'entreprise RUBNER au titre de la théorie de l'imprévision.

GESTION ET VALORISATION DES DECHETS

12 - Avenant n°3 au marché de collecte des ordures ménagères résiduelles en porte à porte et en proximité et des recyclables en porte à porte.

13 - Approbation des avenants n°1 aux marchés de service relatifs à la mise à disposition des contenants, évacuation, recyclage et traitement des déchets collectés en déchèterie : lot n°01 « déchets dangereux » et lot n°02 « déchets non dangereux ».

POINTS D'INFORMATIONS :

14 - Procès-verbaux des délégations aux Bureaux et décisions du Président du mois de janvier 2023.

15 - Déclarations d'Intention d'Aliéner du mois de janvier 2023.

16 - Comptes rendus des Commissions permanentes 2022 et janvier 2023.

Vous en souhaitant bonne réception, je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, à l'assurance de mes meilleures salutations.

Le Président,

Patrice DUNAND

